



académie
Aix-Marseille



Service Vie Scolaire

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SVS/17-738-188 du 24/04/2017

PROFIL DES POSTES DE CHARGES DE MISSION EP PREMIER ET SECOND DEGRES (1/2 ETP)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Principaux des collèges - Mesdames et Messieurs Proviseurs de lycées et lycées professionnels publics

Dossier suivi par : Mme TURIN - M. COUTOULY - Tel : 04 42 91 71 64 - Fax : 04 42 91 70 02

Les référents académiques Education prioritaire cherchent à s'entourer de collaborateurs susceptibles de développer leurs missions d'accompagnements des réseaux de l'éducation prioritaire. Chargés de missions, à mi-temps, rattachés au rectorat, ils participent au développement de l'Education prioritaire.

Nous recruterons de préférence 1/2 poste dans le premier degré et 1/2 poste dans le second degré.

Les personnes recrutées resteront titulaires de leur poste.

Faire acte de candidature auprès du service vie scolaire en adressant une lettre de motivation et un CV (à l'adresse suivante: ce.svs@ac-aix-marseille.fr) avant le lundi 22 mai 2017.

En pièce jointe : la fiche de poste.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

PROFIL DES POSTES DE CHARGES DE MISSION EP PREMIER ET SECOND DEGRES (½ ETP)

MISSIONS PRINCIPALES DES CHARGES DE MISSION A MI-TEMPS

- Accompagnement des réseaux, en visites ou par courriels
- Accompagnement de l'organisation et de l'animation du groupe de formateurs et de l'élaboration des formations. Collaboration avec la Dafip
- Participation au déploiement des parcours d'excellence
- Participation aux réunions en liens avec l'EP, en représentation des correspondants académiques ou en leur nom
- Prise en charge de la logistique et des éléments d'organisation (séminaires, tâches administratives, conférence)
- Participation à la préparation des réunions et rédactions des compte-rendus
- Suivi des tableaux de bord, des projets de réseaux
- Participation à l'animation du site de l'EP

PROFIL

- Personnel du MENESR qui justifie de 5 ans d'expérience en EP (enseignant, coordonnateur, CPC)
- Connaissance du travail en réseau d'EP
- Mobilité, sens du relationnel, travail en équipes,